



commercial. On voit apparaître des produits contenant de faibles taux de THC ou d'autres substances qui peuvent être dérivées de la plante de cannabis, comme le cannabidiol (CBD), voire les deux. Certains produits vendus sur le marché illicite en tant que cannabis peuvent être frelatés avec des cannabinoïdes de synthèse fortement dosés. Par ailleurs, la disponibilité d'extraits et de produits comestibles à forte teneur en principe actif suscite des inquiétudes et a été associée à des cas d'intoxication aiguë liée aux drogues répertoriés par les services d'urgence des hôpitaux ainsi qu'à des demandes par téléphone adressées aux centres antipoison. L'apparition de cannabinoïdes semi-synthétiques sur le marché commercial dans certaines régions d'Europe est également préoccupante. Ces substances souvent dérivées du CBD qui peut être extrait de cannabis à faible teneur en THC (chanvre) (voir [Nouvelles substances psychoactives — la situation actuelle en Europe](#)).

## **La diversité des produits à base de cannabis complique l'évaluation des effets nocifs et la prise en charge.**

Les personnes qui consomment du cannabis quotidiennement ou presque sont les plus susceptibles de rencontrer des problèmes liés à cette consommation. Une telle consommation de cannabis est associée à des symptômes respiratoires chroniques, à une dépendance et à des symptômes psychotiques, ainsi qu'à une baisse des résultats scolaires et à un risque accru d'exposition au système de justice pénale. Une consommation précoce, des produits à très forte teneur en principe actif et une consommation régulière et à long terme sont les facteurs les plus étroitement liés à l'apparition de problèmes. Le risque d'effets nocifs est accru, et l'évaluation de ces effets ainsi que la définition du traitement associé sont compliquées par la disponibilité croissante d'un éventail plus large de produits plus fortement dosés.

Le cannabis représente désormais environ un tiers des admissions en traitement en Europe, ses consommateurs constituant le groupe le plus important d'utilisateurs admis en traitement. En moyenne, il s'écoule 11 ans entre le premier épisode de consommation et le premier épisode de traitement, ce qui témoigne d'une longue période d'exposition au risque. Il est nécessaire de mieux comprendre les problèmes rencontrés actuellement par les utilisateurs de cannabis, ainsi que l'efficacité des systèmes d'orientations et des traitements au fur et à mesure de l'évolution des problèmes liés au cannabis. Toutefois, cette analyse est également compliquée par la grande diversité des interventions proposées, qu'il s'agisse de traitements généraux liés à l'usage de substances, pouvant inclure des interventions psychosociales et des orientations imposées par le système de justice pénale, ou d'interventions spécialisées ciblant les consommateurs de cannabis, pouvant inclure des interventions brèves. Des interventions ciblées en ligne sont disponibles dans plusieurs États membres de l'Union. La question de l'arrêt de la consommation de tabac doit souvent être abordée au cours du traitement lié à la consommation de cannabis.

## Les réseaux de trafic de cannabis ont recours à des tactiques plus fluctuantes

Évalué à plus de 12 milliards d'euros, le vaste marché européen du cannabis génère des bénéfices considérables pour les groupes criminels organisés impliqués dans la culture, le trafic et la distribution de cette drogue. Certains États membres de l'Union font état de niveaux élevés de violence liée au marché du cannabis, résultant de sa diversité et de sa rentabilité [voir [EU Drug Market: Cannabis – Criminal Networks](#) (Marchés des drogues dans l'Union européenne: cannabis — réseaux criminels)] Bien que les saisies de produits à base de cannabis soient globalement restées à des niveaux élevés dans l'Union européenne en 2024, les saisies de résine de cannabis ont diminué de 42 % par rapport à 2023, pour s'établir au niveau historiquement bas de 321 tonnes. Cette diminution traduit une baisse de 45 % des saisies de résine signalées par l'Espagne, où l'on intercepte généralement les plus grandes quantités, résultant probablement des opérations de répression ciblées et de l'évolution des modes de trafic.

La quantité d'herbe de cannabis saisie dans l'Union européenne est restée globalement stable. Toutefois, parmi les changements notables par rapport à 2023, on a pu observer une baisse en Espagne (- 18 %) et des hausses notables en Belgique (+ 1 075 %) et aux Pays-Bas (+ 278 %), où d'importantes cargaisons en provenance d'Amérique du Nord et d'autres régions non européennes ont été saisies. Ces dernières années, les réseaux de trafiquants ont diversifié leurs méthodes et leurs itinéraires, comme en témoignent les saisies par les services répressifs espagnols de drones et de hors-bord utilisés pour le trafic de cannabis, ainsi que l'acheminement du cannabis vers l'Europe depuis le Canada, les États-Unis et, dans une moindre mesure, la Thaïlande ([figure 2.1](#); voir également [Comprendre la situation en matière de drogues en Europe en 2026](#)). En novembre 2025, l'EUDA a publié sa toute première alerte via le système européen d'alerte en matière de drogues, soulignant les risques d'effets nocifs liés à l'émergence du cannabis nord-américain sur les marchés européens des drogues, en raison de la teneur en principe actif plus forte de certains produits et de la contamination par des pesticides potentiellement dangereux.

**Figure 2.1. Des drones (à gauche) et un hors-bord (à droite) utilisés pour le trafic de cannabis saisis en Espagne en 2025**



Remarque: les drones ont servi à faire passer 210 kilogrammes de résine de cannabis, et le hors-bord contenait 5,7 tonnes de résine de cannabis. Saisies effectuées par la *Guardia Civil*.

## **Le cannabis est produit en Europe, à proximité des marchés commerciaux**

Outre le trafic, la culture illicite au sein de l'Union européenne constitue une source de cannabis en Europe. En 2024, l'Espagne représentait 75 % du nombre total de plants de cannabis saisis dans l'Union européenne. Le cannabis est également produit à grande échelle dans d'autres États membres de l'Union, tant sur les marchés nationaux qu'internationaux. Chaque année, des milliers de sites de culture de cannabis, de petite et moyenne échelle à des sites d'ampleur industrielle sont démantelés par les services répressifs ([figure 2.2](#)).

**Figure 2.2. Sites de culture illicite de cannabis, de petite et moyenne échelle, démantelés en Irlande (à gauche) et en Espagne (à droite)**



Remarque: site de petite échelle démantelé par la *Garda Síochána* en 2024; site de grande échelle démantelé par la *Guardia Civil* en 2024.

L'utilisation du CBD dans la production de cannabinoïdes semi-synthétiques, tels que l'hexahydrocannabinol (HHC), suscite des inquiétudes. En 2026, l'EUDA a été chargée d'évaluer le CBD en tant que précurseur afin de contribuer à l'analyse de son rôle dans la production de THC ou d'autres cannabinoïdes psychoactifs. En 2024, au moins trois sites illicites impliqués dans la production de THC ou de cannabinoïdes semi-synthétiques ont été démantelés, deux aux Pays-Bas et un en Pologne.

## **L'évolution des politiques relatives au cannabis mettent en évidence le rôle de l'évaluation**

Plusieurs États membres de l'Union réexaminent ou modifient leur approche politique en matière de réglementation de l'usage récréatif du cannabis par les adultes. Bien qu'ils diffèrent par leur champ d'application et leur stade de mise en œuvre, les modèles de réglementation élaborés actuellement prévoient généralement des mesures de prévention, des ventes à but non lucratif, ainsi que des mesures de surveillance et d'évaluation. En décembre 2021, Malte a légiféré en matière de culture limitée à domicile, de possession de petites quantités et de consommation de cannabis en privé, ainsi qu'en ce qui concerne les clubs de culture communautaires à but non lucratif. En juillet 2023, le Luxembourg a légalisé la culture limitée à domicile et la consommation privée et, en février 2024, l'Allemagne a légalisé la culture limitée à domicile, la possession et la consommation de petites quantités de cannabis, ainsi que les clubs de culture de cannabis à but non lucratif. Les Pays-Bas mènent une expérience avec une chaîne d'approvisionnement en cannabis fermée dans dix municipalités depuis 2025. Dans le cadre de cette expérience, le cannabis produit dans des locaux contrôlés est vendu dans des cannabistrots. En janvier 2026, la Tchéquie a adopté une loi autorisant les particuliers à cultiver jusqu'à trois plants de cannabis destinés à leur consommation privée. La culture à domicile en Allemagne, au Luxembourg et à Malte ne fait pas l'objet d'une surveillance systématique, ce qui rend difficile l'évaluation de son ampleur. À la fin de l'année 2025, l'Allemagne et le Luxembourg ont publié des rapports

d'évaluation intermédiaires. La poursuite de la surveillance et de l'évaluation permettra de traduire les enseignements utiles pour l'élaboration des politiques en résultats.

Voir également [Cannabis laws in Europe: questions and answers for policymaking](#) (Législation sur le cannabis en Europe: questions et réponses pour l'élaboration des politiques) et [Drug policy evaluation in Europe](#) (Évaluation des politiques en matière de drogues en Europe).

## Principales données et tendances

### Prévalence et modes de consommation du cannabis

- L'an dernier, l'usage de cannabis au sein de la population européenne âgée de 15 à 34 ans a été estimé à 15,3 % (15,4 millions), les hommes étant généralement deux fois plus susceptibles de se déclarer usagers par rapport aux femmes ([figure 2.3](#)). On estime que 18,0 % (8,6 millions) des jeunes de 15 à 24 ans ont fait usage du cannabis au cours de l'année écoulée, et que 9,6 % (4,6 millions) ont utilisé cette drogue au cours du mois précédent. Selon les estimations, environ 1,6 % (4,5 millions) des adultes (âgés de 15 à 64 ans) et 2,3 % (2,3 millions) des jeunes adultes (âgés de 15 à 34 ans) consomment du cannabis quotidiennement ou presque (c'est-à-dire qu'ils ont fait usage de cette drogue pendant 20 jours ou plus au cours du mois dernier).

### Figure 2.3. Prévalence de la consommation de cannabis en Europe

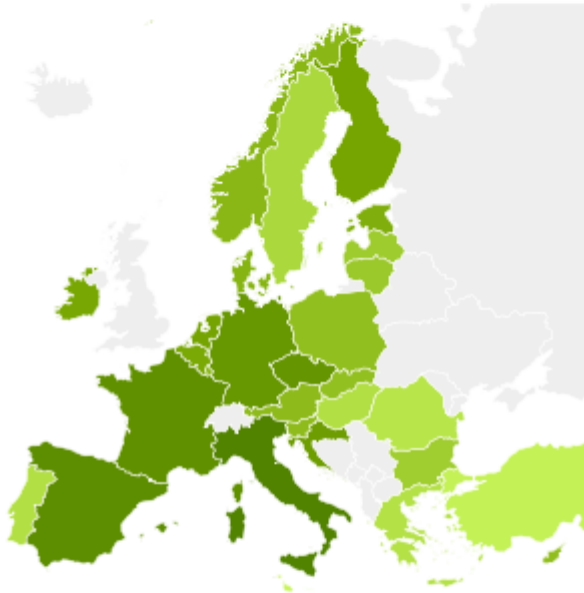
Cet explorateur de données permet de visualiser nos données sur la prévalence de l'usage de cannabis par période de référence et par tranche d'âge. Les données par pays sont accessibles en cliquant sur la carte ou en sélectionnant un pays dans le menu déroulant.

**Période de référence**

Au cours du mois écoulé  Au cours de l'année écoulée  Au cours de la vie

**Âge**

Jeunes adultes (15 à 34 ans)  Tous les adultes (15 à 64 ans) **Pays**



**Prévalence (%)**



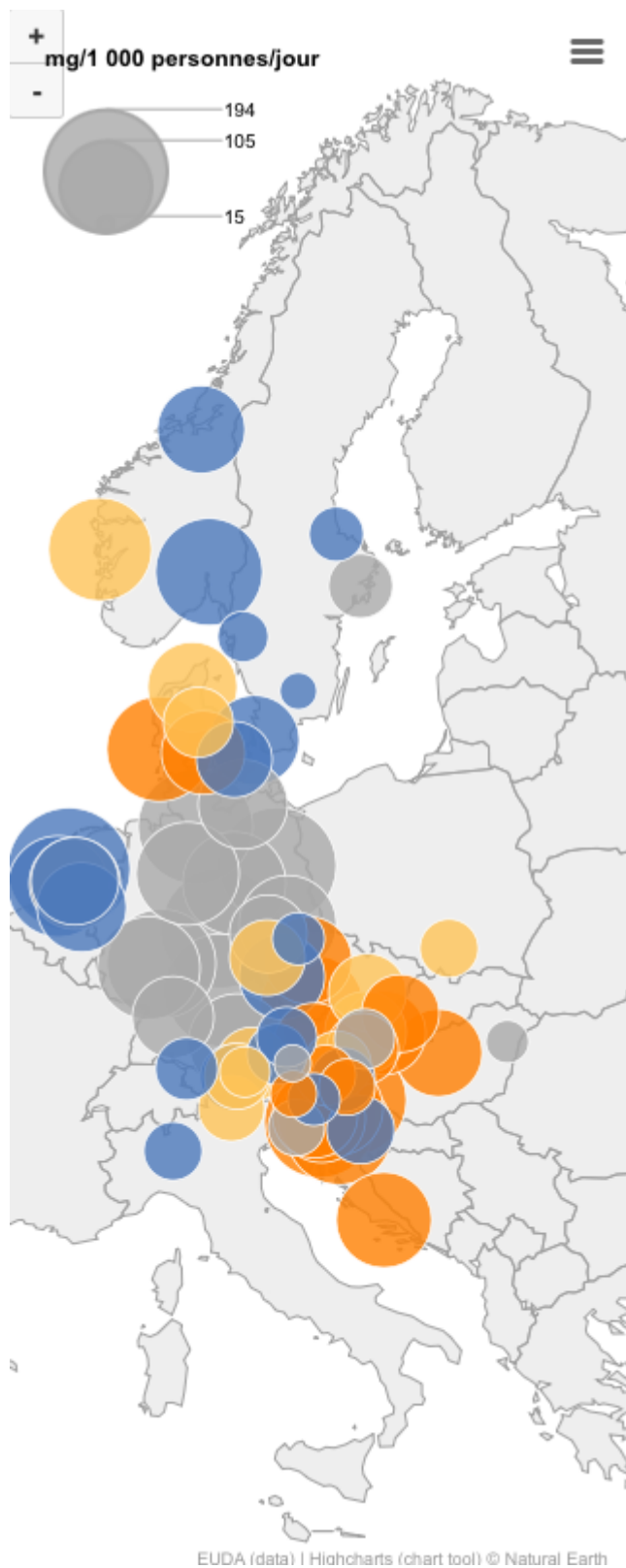
EUDA (data) | Highcharts (chart tool) © Natural Earth

**Remarque:** Les données de prévalence présentées ici reposent sur des enquêtes réalisées au sein d'une population générale, transmises à l'EUDA par les points focaux nationaux du réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies (Reitox). Pour obtenir les données les plus récentes et des informations méthodologiques détaillées, veuillez consulter le [Bulletin statistique 2026: prévalence de l'usage de drogues](#).

Les graphiques présentant les données les plus récentes par pays reposent sur des études réalisées entre 2015 et 2024. Estimations de la prévalence pour la population générale; les tranches d'âge sont les suivantes: 18-64 ans et 18-34 ans pour l'Allemagne, la Grèce, la France, l'Italie et la Hongrie; 16-64 ans et 16-34 ans pour le Danemark, l'Estonie, la Norvège et la Suède; 18-65 ans et 18-34 ans pour Malte.

- Les tendances en matière de consommation de cannabis au niveau national semblent hétérogènes. Parmi les pays qui réalisent des enquêtes depuis 2023, trois ont fait état d'estimations plus élevées que celles de l'enquête comparable précédente, dix, d'estimations stables, et deux, d'estimations en baisse.
- L'[enquête en milieu scolaire ESPAD réalisée en 2024](#) menée auprès d'élèves âgés de 15 à 16 ans a révélé que le cannabis était la drogue illicite la plus consommée dans tous les États membres de l'Union qui y ont participé. En moyenne, 13 % des élèves avaient consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie.
- En 2025, sur les 63 villes de 17 États membres de l'Union, de Norvège et de Turquie disposant de données pour l'année 2024, 21 (33 %) ont fait état d'une augmentation annuelle de la présence de THC-COOH, un métabolite du cannabis, dans des échantillons d'eaux usées, tandis que 28 (44 %) ont fait état d'une diminution de cette présence ([figure 2.4](#)).

Figure 2.4. Résidus de cannabis détectés dans les eaux usées de certaines grandes villes européennes: évolution entre 2024 et 2025



Évolution par rapport à l'année précédente:



Augmentation



Stable



Diminution



Aucune donnée antérieure

Quantités quotidiennes moyennes de THC-COOH en milligrammes pour 1 000 habitants. Dans la plupart des villes, l'échantillonnage a été réalisé pendant une semaine entre mars et mai 2025.

En tenant compte des erreurs statistiques, les valeurs qui diffèrent de moins de 10 % de la valeur précédente sont considérées comme stables dans ce graphique.

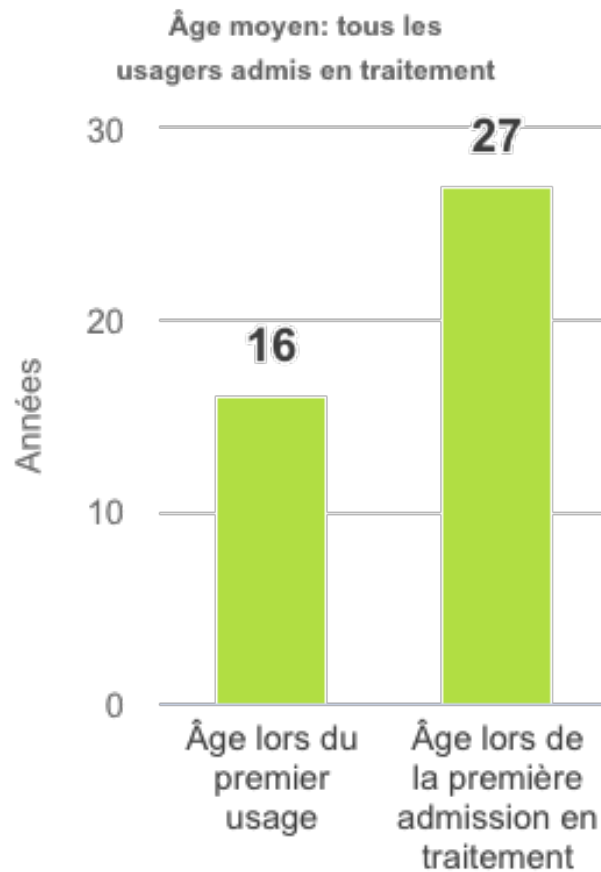
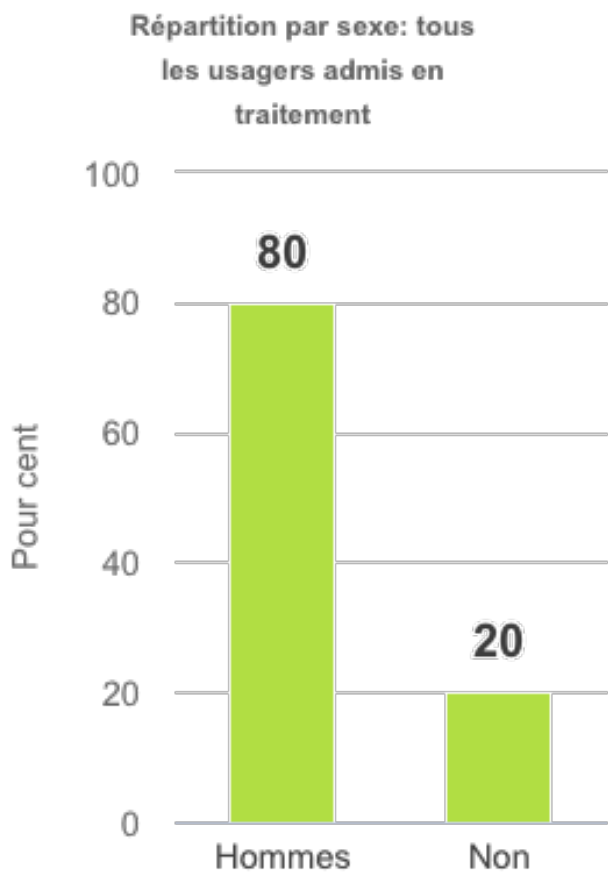
Source: [Consortium Sewage Analysis Core Group Europe \(SCORE\)](#)

Pour consulter l'ensemble de données et l'analyse dans leur intégralité, voir [Analyse des eaux usées et drogues — étude multivilles européenne](#)

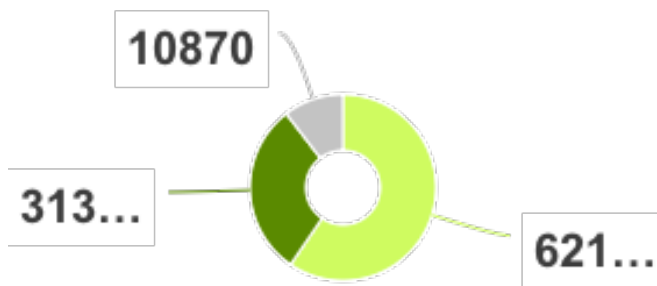
## Admissions en traitement pour consommation de cannabis

- Les personnes admises en traitement spécialisé en raison de problèmes liés à l'usage de cannabis représentaient 33 % de l'ensemble des demandes de traitement recensées dans l'Union européenne, en Norvège et en Turquie en 2024. Sur les 104 000 patients estimés, environ 62 000 ont été admis en traitement pour la première fois. Le cannabis était la drogue posant problème la plus fréquemment citée par les nouveaux patients bénéficiant d'un traitement, ce qui représentait 41 % de l'ensemble des usagers admis en traitement pour la première fois ([figure 2.5](#)).

Figure 2.5. Consommateurs de cannabis admis en traitement en Europe

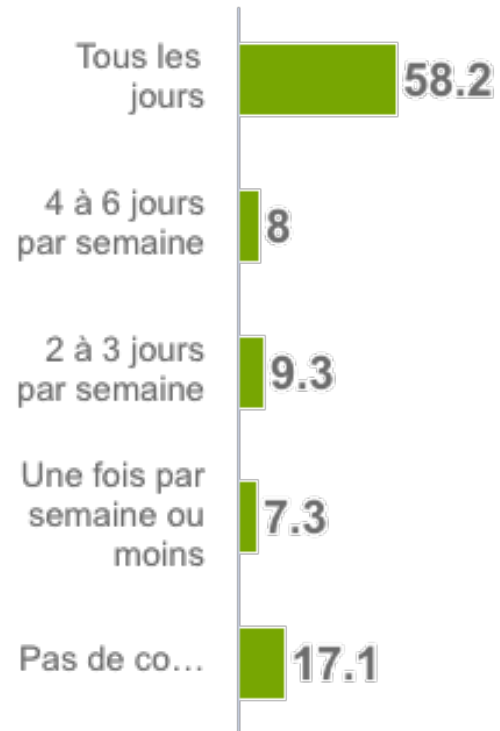


**Situation du patient –  
nombre de patients**

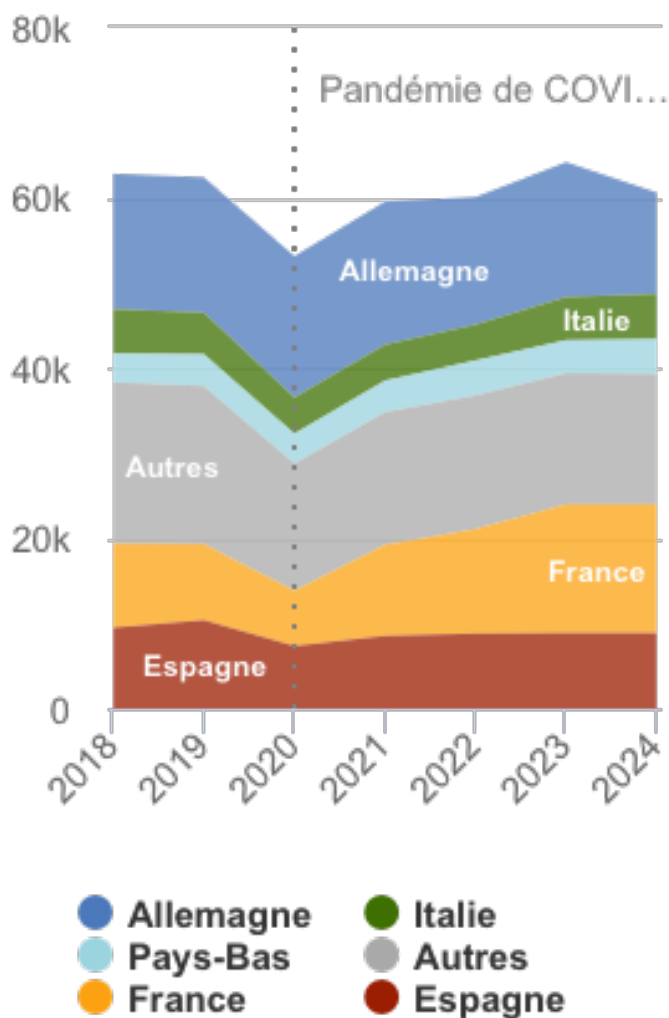


- Usagers admis en traitement ...
- Usagers précédemment admi...
- Situation inconnue

**Fréquence de l'usage  
au cours du dernier  
mois (%): tous les  
usagers admis en  
traitement**  
Usage moyen: 4,2  
jours par semaine



**Tendances parmi les  
usagers admis en traitement  
pour la première fois**



En dehors des tendances, les données concernent tous les usagers admis en traitement et dont le cannabis était la drogue principale — 2024 ou année la plus récente disponible.

Les tendances parmi les usagers admis en traitement pour la première fois sont basées sur 26 pays. Seuls les pays disposant de données pour au moins six des sept années concernées sont inclus dans l'analyse des tendances. Les valeurs manquantes sont interpolées à partir des années précédentes ou suivantes. En raison des perturbations des services dues à la COVID-19, les données pour 2020, 2021 et 2022 doivent être interprétées avec prudence. Pour l'Allemagne (2019), l'Espagne et la France (2024), les valeurs de l'année précédente ont été utilisées pour les données manquantes. En Allemagne, les tendances sont influencées par la quasi-disparition des demandes de traitement émanant du système de justice pénale à la suite d'une modification législative intervenue en février 2024.

## Admissions à l'hôpital liées au cannabis

- D'après les données nationales disponibles, le cannabis est responsable d'une part importante des milliers d'admissions aux urgences liées à la drogue dans certains États membres de l'Union. En 2023, le cannabis était en cause dans plus de 46 % des cas (3 700 sur 8 000) signalés en Espagne et dans 28 % (plus de 6 300 sur 24 300) des cas signalés en France.
- Après la cocaïne, le cannabis représentait la deuxième substance la plus fréquemment signalée par les hôpitaux sentinelles du [réseau Euro-DEN Plus](#) en 2024. Le pourcentage médian des admissions aux urgences en lien avec le cannabis était de 20 % dans les hôpitaux déclarants. Le cannabis a généralement été signalé en association avec d'autres substances. L'âge médian des usagers de cannabis admis à l'hôpital était de 28 ans; 74 % d'entre eux étaient des hommes.

## Données relatives au marché du cannabis

- En 2024, les États membres de l'Union ont déclaré 252 000 saisies de résine de cannabis, soit 321 tonnes (551 tonnes en 2023), et 219 000 saisies d'herbe de cannabis, soit 199 tonnes (201 tonnes en 2023) (voir [figure 2.6](#)). La Turquie a déclaré en [2024 17 400](#) saisies de résine de cannabis, soit près de 14 tonnes, et 80 000 saisies d'herbe de cannabis, soit 47,7 tonnes.

Figure 2.6 bis. Le marché de la résine de cannabis en Europe

Couverture géographique (graphiques sélectionnés)

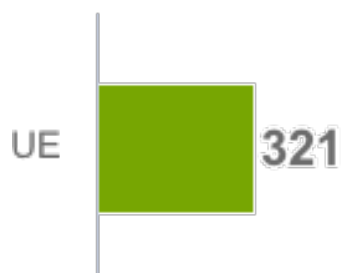
UE

UE + 2:

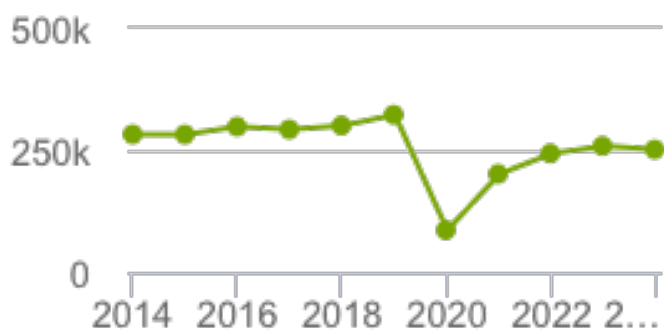
Résine: Nombre de saisies, UE



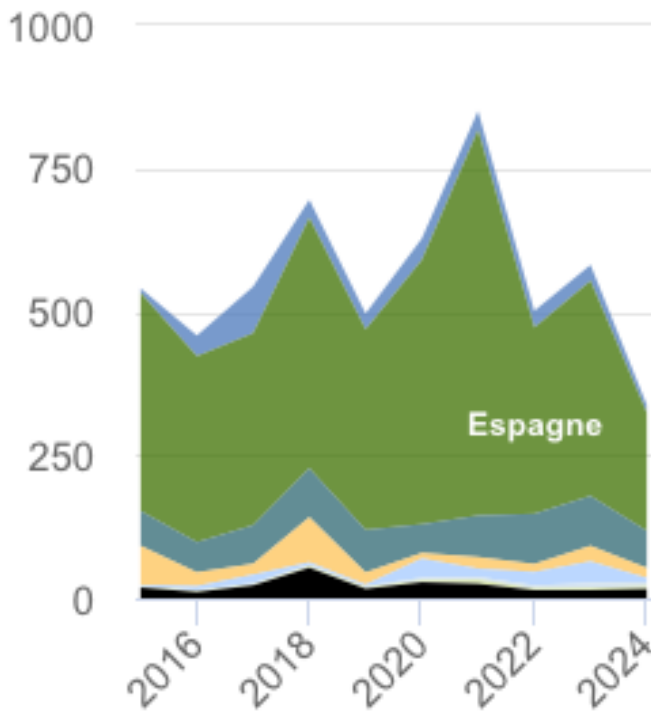
Résine: Quantités saisies (tonnes), UE



Résine: Évolution du nombre de saisies, UE



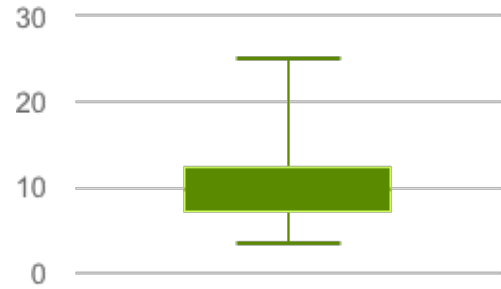
## Résine: Évolution des quantités saisies (tonnes)



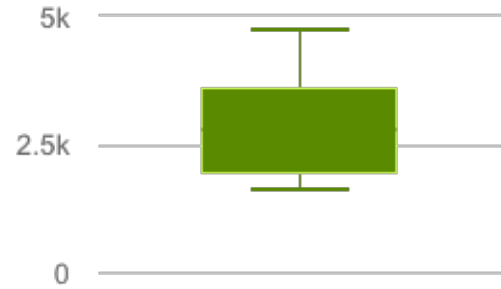
- Turquie
- Espagne
- France
- Italie
- Portugal
- Suède
- Allemagne
- Autres pays

EUDA (data) | Highcharts (chart tool)

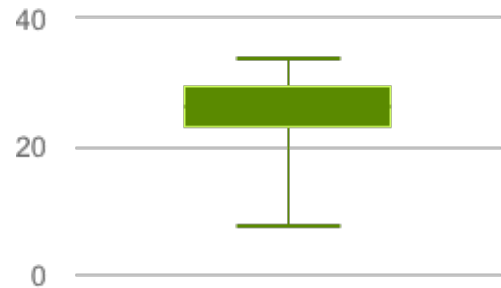
## Résine: Prix de détail (EUR/g) (UE)



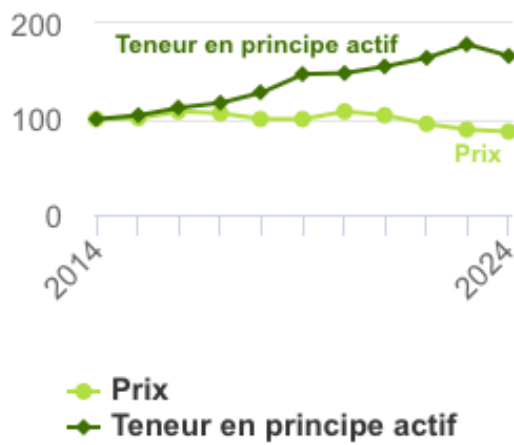
## Résine: Prix de gros (EUR/kg) (UE)



## Résine: Puissance de distribution (% THC) (UE)



**Résine: Tendances  
indexées, commerce de  
détail (2014 = 100) (UE)**



«UE + 2» désigne les États membres de l'UE, la Norvège et la Turquie.

Prix et teneur en principe actif: valeurs moyennes nationales — minimum, maximum et intervalle interquartile. Les pays varient en fonction de l'indicateur.

Figure 2.6 ter. Le marché de l'herbe de cannabis en Europe

Couverture géographique (graphiques sélectionnés)

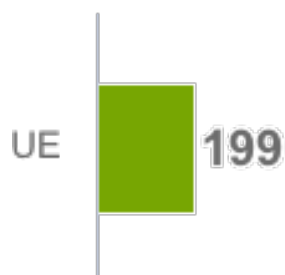
UE

UE + 2:

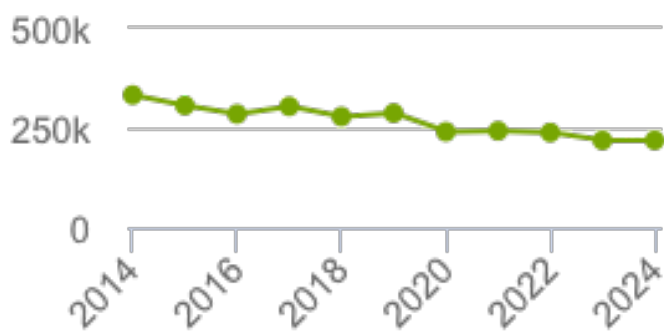
Marijuana: Nombre de saisies, UE



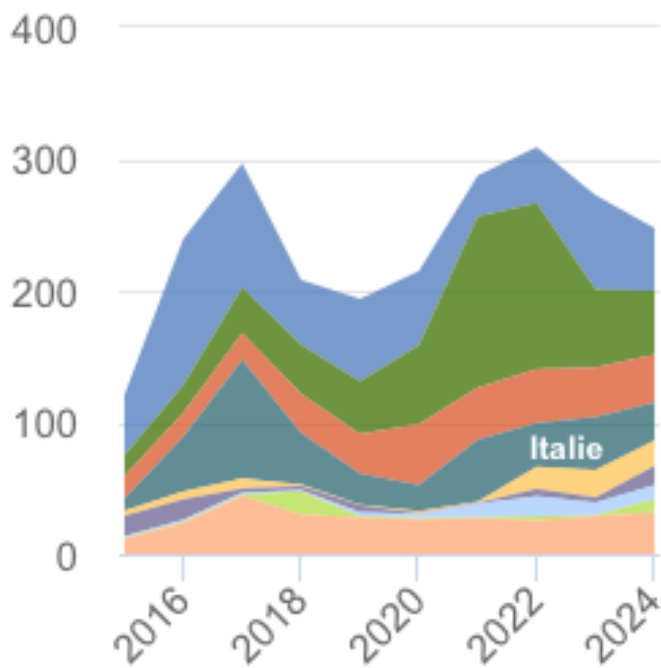
Marijuana: Quantités saisies (tonnes), UE



Marijuana: Évolution du nombre de saisies, UE



## Marijuana: Évolution des quantités saisies (tonnes)



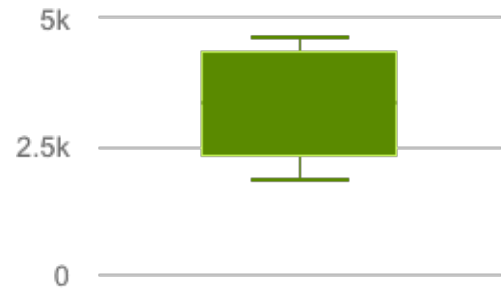
- Turquie
- Espagne
- France
- Italie
- Allemagne
- Pays-Bas
- Bulgarie
- Belgique
- Autres pays

EUDA (data) | Highcharts (chart tool)

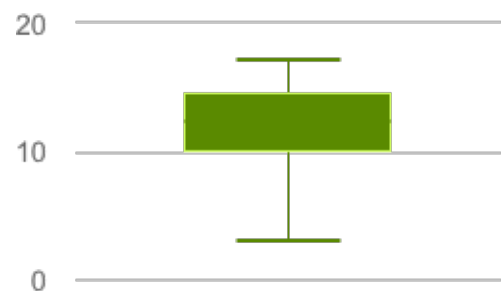
## Marijuana: Prix de détail (EUR/g) (UE)



## Marijuana: Prix de gros (EUR/kg) (UE)



## Marijuana: Puissance de distribution (% THC) (UE)





«UE + 2» désigne les États membres de l'UE, la Norvège et la Turquie.

Prix et teneur en principe actif: valeurs moyennes nationales — minimum, maximum et intervalle interquartile. Les pays varient en fonction de l'indicateur.

- Après une baisse de 43 % en 2022, suivie d'une légère augmentation, la quantité globale de résine de cannabis saisie dans l'Union européenne a de nouveau fortement diminué en 2024 (- 42 %). Malgré une baisse de 45 % par rapport à 2023, les saisies de résine de cannabis en Espagne sont restées les plus importantes d'Europe (206 tonnes).
- Environ 477 000 infractions liées à l'usage ou à la possession personnelle de cannabis ont été signalées dans l'Union européenne en 2024 (615 000 en 2023), parallèlement à 74 000 infractions liées à l'offre (100 000 en 2023).
- En 2024, la teneur moyenne en THC de la résine de cannabis saisie dans l'Union européenne était de 24,6 %, soit le double de celle de l'herbe de cannabis, qui était de 12 %. Les tendances indexées montrent que la teneur moyenne en THC de la résine a grimpé de 66 % entre 2014 et 2024, tandis que celle de l'herbe de cannabis a augmenté de 19 % au cours de la même période.

Voir également [EU Drug Market: Cannabis – In-depth Analysis](#) (Marché des drogues dans l'Union européenne: cannabis — analyse approfondie) et [Cannabis: réponses sanitaires et sociales](#).

## Données sources

Les données utilisées pour générer les infographies et les graphiques de cette page sont disponibles ci-dessous.

L'[ensemble complet des données sources du Rapport européen sur les drogues 2026](#), comprenant les métadonnées et les notes méthodologiques, est disponible dans notre catalogue de données.

Un sous-ensemble de ces données, utilisé pour générer les infographies, les graphiques et des éléments similaires de cette page, est disponible ci-dessous.

### **Tableaux de données sur la prévalence de la consommation de drogues, y compris les études portant sur la population générale et l'analyse des eaux usées (toutes substances confondues)**

[View this data in our Data catalogue](#)

Download all files (zip)

- [Table EDR26-GPS-1. Prevalence of drug use in Europe, based on most recent general population surveys \(2024 or most recent year\)](#)
- [Table EDR26-GPS-2. Prevalence of drug use in Europe, trends](#)
- [Table EDR26-WW-1. Mean weekly measurements by targeted substance from wastewater analysis in selected European cities in 2025](#)

### **Autres tableaux de données, dont les tableaux spécifiques au cannabis**

[View this data in our Data catalogue](#)

Download all files (zip)

- [Table EDR26-TDI-1. Treatment demand indicator \(TDI\) source data, client characteristics, 2024 or most recent year. Percentages except where otherwise stated](#)
  - [Table EDR26-Cannabis-3. Trends in first-time entrants, cannabis, selected countries](#)
  - [Table EDR26-Cannabis-4. Cannabis markets seizures source data, 2024 or most recent year](#)
  - [Table EDR26-Cannabis-5. Trends in the number of cannabis seizures and quantity of illicit drugs seized \(x 1000\)](#)
  - [Table EDR26-Cannabis-6. Trends in the quantities of cannabis seizures and quantity of illicit drugs seized \(tonnes\)](#)
  - [Table EDR26-Cannabis-7. Price, potency data for cannabis, 2024 or most recent year](#)
  - [Table EDR26-Cannabis-8. Price and purity/potency indexed trends](#)
-

---

This PDF was generated automatically on 14/06/2026 from the web page located at this address:  
[https://www.euda.europa.eu/publications/european-drug-report/2026/cannabis\\_fr](https://www.euda.europa.eu/publications/european-drug-report/2026/cannabis_fr). Some errors may have occurred during this process. For the authoritative and most recent version, we recommend consulting the web page.